Fiche : S 2

Vous allez avoir une ponction biopsie du sein

Madame, Mademoiselle,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.
Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.
Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s’agit-il ?

Il s’agit d’un prélèvement réalisé avec une aiguille d’un fragment tissulaire pour l’analyse histologique.

Le déroulement de l’examen

Une désinfection de la peau et une anesthésie locale seront toujours réalisées avec une très petite incision cutanée permettant d’introduire l’aiguille sans douleur.

Le guidage de l’aiguille suivi sur écran se fera sous échographie en position allongée, ou sous repérage mammographique, nécessitant alors une parfaite immobilité de votre part durant la compression du sein pour garantir la précision millimétrique du ou des prélèvements.

Vous ne sentirez rien et entendrez simplement un déclic dû au déplacement de l’aiguille dans le boîtier

Quel est le bénéfice de la ponction-biopsie ?

Si le résultat est suffisant, ce geste peut permettre d’une part d’éviter des biopsies chirurgicales sous anesthésie générale et d’autre part de mieux planifier une éventuelle intervention chirurgicale jugée nécessaire.

Y a-t-il des risques liés à la ponction-biopsie ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise passager, une personne sera toujours présente à vos côtés pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l’examen.

Pour éviter ou limiter le risque d’hématome, il sera exercé une compression de la région ponctionnée.

Les risques d’atteindre une région profonde au-delà de la glande mammaire sont très rares grâce à un abord très tangentiel de l’aiguille par rapport au thorax et au suivi permanent de la progression de l’aiguille sous contrôle de l’image.

Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d’asepsie observées. Le geste comporte un risque de saignement chez les personnes qui sont sous anticoagulants ou qui prennent de l’aspirine.

Un autre examen radiologique sera-t-il nécessaire avant l’intervention chirurgicale ?

En cas d’anomalie non palpable, le chirurgien a besoin d’un repérage radiologique avant l’intervention. Ce geste, peu agressif, consiste à mettre en place par l’intermédiaire d’une aiguille fine un fil métallique, associé éventuellement à un colorant, indiquant ainsi avec précision la lésion à enlever.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l’examen. Il ne s’agira là que d’une première approche, car les prélèvements doivent être ensuite analysés par l’anatomo-pathologiste.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie (asthme par exemple), une réaction particulière lors d'un examen radiologique ?	☐ oui	☐ non
Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	☐ oui	☐ non
Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ? Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.	☐ oui	☐ non
Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitez-vous ?	☐ oui	☐ non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse**.
.....
.....

Une prise de sang sera peut-être prescrite pour contrôler votre coagulation.

Apportez le jour de l'examen :

1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre….)
2) les résultats de l'analyse de sang concernant la coagulation et autres analyses qui aurait pu vous être demandée
3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Aucune hospitalisation n'est nécessaire et vous ne devez pas être à jeun.

Après l'examen :

Si besoin, reprenez contact avec nous.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, …….....
a personnellement rempli cette fiche le ……

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Sigle de l'établissement

Adresse et téléphone de l'établissement

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la SFR.